



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 13 (1917), p. 153-168

Henri Gauthier

La nécropole de Thèbes et son personnel.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

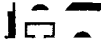
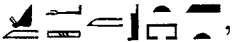
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	La tombe et le Sab?l oubliés	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I	Vincent Morel
9782724711523	Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	Athribis X	Sandra Lippert
9782724710939	Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard

LA
NÉCROPOLE DE THÈBES
ET SON PERSONNEL

PAR
M. HENRI GAUTHIER.

La colline de Deir-el-Médineh paraît avoir été surtout utilisée, sous les XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties, pour l'ensevelissement des membres d'une sorte de confrérie religieuse, qui tous se rattachaient en quelque manière à la  « la place de vérité [ou la place vraie] à l'occident de Thèbes ». Les fouilles entreprises par l'Institut français d'archéologie orientale, de janvier à mars 1917, sur cette colline ont mis au jour les tombes de quelques-uns de ces personnages, qui seront décrites dans un prochain volume des *Mémoires* du dit Institut. Je voudrais exposer ici, comme une sorte d'introduction à la description de ces tombes, ce que nous savons actuellement sur cette confrérie et sur les diverses catégories d'individus qui en faisaient partie.

*
* *

La question, certes, n'est pas neuve, et Champollion en avait déjà soupçonné l'existence et l'importance. Il avait traduit les deux mots  par « lieu de justice », d'où il avait déduit, tout naturellement, le sens *tribunal*. Il avait donc cru que les personnages se rattachant à ce *tribunal* « appartenaient à la magistrature et correspondaient plus ou moins à nos juges ⁽¹⁾ », et Lieblein avait supposé que le , qu'il lisait, du reste, faussement ,

⁽¹⁾ Cf. MASPERO, *Rapport sur une mission en Italie*, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assy-*
Bulletin, t. XIII.

riennes, t. II (1880), p. 160; puis, en 1889, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, p. 3 et 24.

avait remplacé à partir de la XVIII^e dynastie le     ⁽¹⁾. Mais, simultanément, Henri Brugsch et Maspero ne tardèrent pas à reconnaître que tous ces personnages n'avaient rien à faire avec le corps judiciaire. Ils montrèrent chacun de leur côté que les mots    ne pouvaient désigner que la *nécropole*, et que, par suite, le corps des attachés à cette    à l'occident de Thèbes ne pouvait avoir constitué qu'une sorte de confrérie religieuse, ou plus exactement funéraire, chargée de la construction, de la décoration, de la surveillance et de l'entretien des tombes de la nécropole thébaine, et, d'une façon générale, de tout ce qui avait trait au culte des morts dans cette nécropole ⁽²⁾. Maspero, remarquant en outre que presque tous les personnages attachés à cette confrérie ont rendu un culte spécial au roi Amenhotep I^{er}, a cru devoir préciser encore davantage la signification de l'expression topographique    et la limiter au « quartier mortuaire qui s'élevait autour du tombeau d'Aménophis I^{er}, aujourd'hui Gournah et Drah Abou'l Neggah, Deir el-Bahari et les autres parties de la nécropole thébaine étant primitivement en dehors de cette appellation ». La    était donc tout simplement une expression à peu près synonyme d'autres locutions composées servant à désigner la tombe ou l'ensemble des tombes, telles que   « la bonne maison »,   « la maison d'éternité »,     « la place des bonnes choses »,      « la place d'éternité » (désignation plus spécialement réservée à la nécropole de Memphis),   « l'horizon d'éternité », etc. ⁽³⁾. Mais cette expression n'apparaissait que sous la XVIII^e dynastie et disparaissait dès la XX^e, sous le règne de Ramsès IV.

⁽¹⁾ J. LIEBLEIN, *Die aegyptische Denkmäler in St Petersburg*, etc. (1873), p. 20, note 2. On trouve encore cette explication dans le 4^e volume du *Dictionnaire hiéroglyphique* de Brugsch, paru en 1868 (cf. p. 1345 : *setem ās em (men) mā-t* « Richter am Gericht », et *setem ās* « der Richter, welcher die Klagen der Leute anhört »).

⁽²⁾ Cf. H. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique* (1879), p. 1276-1278, et MASPERO, *Rec. de trav.*, t. II (1880), p. 160-166, et t. III (1882), p. 107-111. Voir aussi, quelques années plus tard, H. BRUGSCH, *Die Aegyptologie* (1891), p. 311-312.

⁽³⁾ Sur une stèle de Munich (SPIEGELBERG,

DYROFF et PÖRTNER, *Aegypt. Grabst. und Denkst. aus süddeutschen Sammlungen*, t. II, p. 38, et pl. XIX, n° 27), un employé de la   demande aux dieux de Thèbes      ; sur une stèle de Strasbourg (*ibid.*, t. I, p. 20-21, et pl. XIX, n° 36), un autre employé de la même   dit à Amon roi des dieux :       ; sur un groupe de Berlin (ROEDER, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 65), un pros-cynème à Maut demande      

Cette nouvelle interprétation fut acceptée sans difficulté par les égyptologues⁽¹⁾, et c'est, en effet, celle à laquelle il convient de s'arrêter. L'ancienne explication ne doit plus être considérée que comme un souvenir historique, et rares sont les savants qui continuent encore aujourd'hui à l'admettre⁽²⁾.

*
* *

Voyons maintenant quelles étaient les diverses catégories de ressortissants à la  de l'occident de Thèbes. La première liste qui me paraît en avoir été dressée est celle de H. Brugsch, à la page 1278 de son *Dictionnaire géographique*; elle comporte les six divisions que voici :

1. , *sotem-âa*;
2. , *vice-gouverneur*;
3. , *chef des ouvriers*;
4. , *scribe des ouvriers d'Amon*;

; — sur une tablette de bois de la collection Petrie ayant servi à des exercices d'écriture, on lit cette phrase, qui se retrouve au Papyrus Anastasi IV, col. 10, lig. 5 et seq. :  (cf. SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, t. XIX, 1897, p. 97); — etc.

Il n'y a très certainement rien de commun entre la  et la  mentionnée sur la tranche d'une stèle de Coptos (Musée du Caire), datée de l'an 3 de Ramsès IV, et que M. Daressy (*Rec. de trav.*, t. XI, 1889, p. 92) a traduite : « la demeure de vérité de l'Égypte, dans la montagne de porphyre (?), dans le désert à l'est ».

⁽¹⁾ Voir, en particulier, ERMAN, *Aegyptisches*

Glossar (1904), p. 16 : , *heilige Stätte, Friedhof*; A. H. GARDINER, *University of Toronto Studies, Theban Ostraca* (1913), p. 16 k et 16 m : *the Place of Truth, the Theban Necropolis*. M. Gardiner paraît, toutefois, penser que les ouvriers en question étaient particulièrement occupés aux travaux des *tombe royales*, ce qui tendrait à situer la  dans une région de la nécropole autre que celle envisagée par Maspero.

⁽²⁾ Il convient de citer, parmi ces retardataires, l'auteur du *Guide to the Egyptian Galleries* du British Museum (Sculpture), 1909. Cf. p. 104, n° 357, et p. 148, n° 530 : stèles de Houi, *a judge* ; — p. 137, n° 485, stèle de Har-em-ouàa, *a judge in Western Thebes*; — p. 138, n° 489, stèle de Par-an-nofir, *a judge in the «place of Maât»*; — p. 139, n° 493, stèle d'Apni, *a judge in the «seat of Maât»*; — etc.

5. , *artiste*;
6. , *scribe du tribunal*(?)⁽¹⁾.

Cette liste est très incomplète, car Brugsch ignorait encore, lorsqu'il l'a dressée, la magnifique collection Drovetti conservée au Musée des Antiquités égyptiennes de Turin et qui devait être bientôt décrite par Maspero à la suite de la mission scientifique en Italie dont il fut chargé par le ministre de l'Instruction publique du Gouvernement français. Cette riche collection se compose, précisément, presque uniquement de monuments originaires de la colline de Deir-el-Médineh et ayant appartenu à des membres de la confrérie de la  à l'occident de Thèbes. Grâce à ces documents, qu'il fut le premier à signaler et à publier⁽²⁾, Maspero a pu allonger un peu la liste des titres et fonctions relatifs à cette confrérie, et voici ceux qu'il a dégagés de l'ensemble de ces documents⁽³⁾ :

1.  , avec les nombreuses variantes orthographiques que peuvent comporter ces deux mots;
2.  ;
3.   ;
4.   ;
5. , *scribes* de qualifications différentes;
6.  , *commandants*;
7.   , var. :   et  , *portiers*;
8.   (var.  ) ou   (var.  ).

Cette liste, qui ajoute quelques titres à celle de Brugsch, est encore bien loin, nous le verrons, d'être complète. C'est elle, cependant, que M. Legrain a reproduite en 1907 lorsqu'il a voulu donner une idée sommaire de ce que

⁽¹⁾ Les transcriptions et traductions de ces titres que je reproduis ici sont celles mêmes qui ont été proposées par Brugsch.

⁽²⁾ La description de plusieurs de ces monuments dans les deux volumes du *Catalogo illu-*

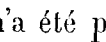
strato dei monumenti egizii del regio museo di Torino de Orecchia est sans intérêt pour la question qui nous occupe.

⁽³⁾ Cf. *Recueil de travaux*, t. II (1880), p. 160.

pouvaient être l'administration et l'entretien de la  thébaine⁽¹⁾; il n'a fait qu'y ajouter quelques traductions nouvelles de certaines fonctions :

1.  et , *prud'hommes*;
2. , *commandants*;
3. , *portiers*;
4. , *scribes royaux*;
5. , *chefs de graveurs*;
6. , même signification;
7. , *domestiques*.

*
* * *

Parcourant, à mon tour, l'ensemble des documents conservés à Turin, puis un certain nombre de monuments appartenant à d'autres collections, lesquels étaient encore inédits lorsque Maspero publia son rapport sur sa mission d'Italie, je suis arrivé à recueillir un nombre beaucoup plus considérable de titres et fonctions relatifs à la . Voici la liste qu'il m'a été permis de dresser, présentée dans l'ordre alphabétique⁽²⁾ :

1. , *compagnon des deux jambes* (du roi?) (Berlin, n° 6910 = ROEDER, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 66)⁽³⁾;

2.  (ou ) *chef des ouvriers* (cf. MASPERO, *Le Musée égyptien*, t. I, p. 6 (*chef des manœuvres*), et DARESSY, *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. I, p. 103)⁽⁴⁾;

⁽¹⁾ Cf. *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. VIII, p. 256.

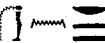
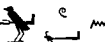
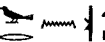
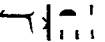
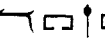
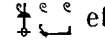
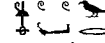
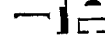
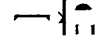
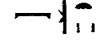
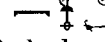
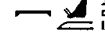
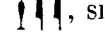
⁽²⁾ Tous ces titres sont suivis de la mention  (ou ) , que je ne crois pas nécessaire de reproduire ici; dans quelques rares cas où ces mots ne sont pas exprimés on peut les considérer comme sous-entendus.

⁽³⁾ Ce titre  est probablement à rapprocher, comme signification, des trois titres suivants relevés par M. Legrain dans son *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, t. I, p. 284-285 :

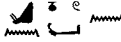
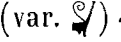
a)   ;

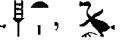
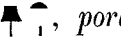
b)        ;

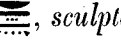
c)      

3.  et , *chef de la main-d'œuvre(?)* (peut-être synonyme du précédent);
4.  , *prêtre-purificateur du roi*;
5.   , *réis (?) des ouvriers* (hymne à Amon-Râ trouvé par l'Institut français en 1917 dans les déblais d'un tombeau nouvellement ouvert à Deir-el-Médineh);
6.  , *chef des ouvriers* (synonyme du titre n° 2);
7.  (probablement synonyme des titres n°s 2, 6, 15 et 16);
8.   , *chef de la double trésorerie* (Berlin, n° 6910 = ROEDER, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 71);
9.  , ou mieux , *chef de travaux* (DARESSY, *Rec. de trav.*, t. XIV, p. 170);
10.   , *les deux yeux du roi* (Berlin, n° 6910 = ROEDER, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 67);
11.   , *ouvriers*;
12.   et  , *artisan (?)*;
13.   , *chef des artisans (?)* (Berlin, n° 6909 = ROEDER, *op. cit.*, t. II, p. 76 et 77);
14.  , *supérieur de la place(?)* (Musée de Marseille = MASPERO, *Catal. du Musée égypt. de Marseille*, p. 24, n° 38, et *Rec. de trav.*, t. XIII, p. 122, n° 38);
15.  , *préposé aux ouvriers* (peut-être synonyme des n°s 2, 6 et 7);
16.    , *préposé aux ouvriers du roi* (synonyme du précédent?);
17.  , *chef des artisans* (probablement synonyme du n° 13) : stèle n° 448 de la collection Amhurst = LIEBLEIN, *Dict. de noms hiérog.*, n° 2263;
18.    et  , *chef des serviteurs*;
19.    , simple épithète laudative, ou peut-être *chanteur (?)*;

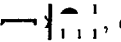
20. , *récitant, liseur*;
21.  } *gardien du maître de la terre et gardien du maître des deux*
 22.  } *terres (c'est-à-dire du roi); il s'agit probablement ici,*
 22.  } *sous deux orthographes différentes, d'une seule et*
 22.  } *même fonction.*
23.  } (signification
 24.  ou , ou , ou  } (incertaine).
25.  ou , *scribe*;
26. , *scribe des ouvriers, scribe des travailleurs* [le signe  serait employé ici pour le signe , dont la forme était presque la même : cf. MASPERO, *Une enquête judiciaire à Thèbes*, p. 34, note 2];
27. , *scribe réel, effectif*;
28. , *scribe d'Amon*;
29. , *scribe parfait d'Amon (ou scribe des ouvriers d'Amon?)*;
30. , *scribe royal*;
31. , *scribe royal du roi* (expression pléonastique);
32.  ou , *écoutant, obéissant, c'est-à-dire servant, desservant, serviteur, domestique* (cf. MASPERO, *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. X, p. 144, ostracon ramesside);
33. , , , etc., *écoutant l'appel, obéissant aux appels* (mêmes significations que le numéro précédent);
34. , *serviteur du roi*;
35.  et , *suivant, escorte, accompagnateur* (c'est-à-dire également *serviteur, domestique*) (cf. J. BAILLET, *Rec. de trav.*, t. XXVII, p. 34-38);
36.  ou , *qui accompagne les serviteurs, ou suivant des desservants*, comme a traduit M. J. Baillet (*Rec. de trav.*, t. XXVII, p. 35);
37. , *policier (?)*;

38.  (var. ) ou , *policier (?) des ouvriers*⁽¹⁾;

39. , , , ,  ou , *porte-ciseau*, c'est-à-dire *sculpteur* (Maspero⁽²⁾) et Spiegelberg⁽³⁾) ou *metal worker* (Mond)⁽⁴⁾;

40. , , *sculpteur (?) du roi*.

Il ne serait pas impossible que cette liste de quarante titres relatifs à la  de l'occident de Thèbes fût encore incomplète et que l'examen des nombreux monuments de collections encore inédites nous en fît connaître d'autres. Ce sont, en tout cas, on le voit, des titres assez modestes, et il faudrait bien se garder, à mon avis, de penser que les individus qui les ont portés étaient des personnages considérables⁽⁵⁾. Il est, du reste, probable que les diverses catégories entre lesquelles on peut répartir ces titres n'étaient pas toutes du même niveau social, et que la confrérie des gens de la  de Thèbes constituait, comme les autres administrations pharaoniques, un cadre indépendant, à l'intérieur duquel régnait une hiérarchie rigoureuse. Maspero a essayé, à l'aide des monuments de Turin, de rétablir cette hiérarchie, et il a divisé tout le personnel de la confrérie en plusieurs classes de condition inégale⁽⁶⁾. Les distinctions qu'il a établies doivent, au moins en gros, correspondre à la réalité des choses; mais il convient, cependant, de ne pas se montrer trop affirmatif en pareille matière et de ne pas vouloir faire dire aux monuments plus qu'ils ne disent; une grande partie des personnages en question ont porté des titres qui appartiennent à deux ou plusieurs des catégories distinguées par Maspero, et il ne nous est jamais possible de discerner si les diverses fonctions désignées par ces titres ont été exercées par le même individu *simultanément* ou *successivement*. Il y a plus encore, et Maspero l'a fort bien observé lui aussi : les mêmes personnages portent tantôt des titres se rattachant à la ,

⁽¹⁾ M. J. Baillet (*Rec. de trav.*, t. XXVIII, 1906, p. 115) considère ce titre comme synonyme des titres  et , *chef des ouvriers*.

⁽²⁾ Cf. *Recueil de travaux*, t. XIII, p. 123, n° 39 (Musée de Marseille).

⁽³⁾ Cf. SPIEGELBERG, DYROFF, PÖRTNER, *Aegypt. Grabst. und Denkst. aus süddeutschen Sammlun-*

gen, t. II (München), p. 37, et pl. XIX, n° 27.

⁽⁴⁾ *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. V, p. 103.

⁽⁵⁾ Il ne serait, du reste, pas plus équitable de les considérer, ainsi que l'a fait M. J. Baillet (sous réserves, il est vrai), comme des esclaves.

⁽⁶⁾ Cf. *Recueil de travaux*, t. III, p. 107-111.

tantôt les mêmes titres vagues et non accompagnés de désignation spéciale, tantôt enfin les mêmes titres se rapportant au culte d'Amenhotep I^{er}. Il est même possible que toutes les fois que l'un ou l'autre de ces titres est suivi des mots  (ou ) il ne s'agisse pas du pharaon sous lequel le personnage a exercé la fonction en question, mais uniquement et *toujours* du roi-dieu Amenhotep I^{er}, dont le culte funéraire fut, à l'origine, la seule raison d'être de la confrérie de la . Ce ne serait que peu à peu que les attributions du personnel de cette sorte d'association religieuse (et surtout funéraire) se seraient étendues, d'abord aux cultes des rois-dieux célébrés dans le voisinage du tombeau d'Amenhotep I^{er}, puis peu à peu à l'ensemble des cultes royaux ou privés de la nécropole thébaine en son entier.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, que rien ne nous permet encore, en l'état actuel de nos connaissances, de vérifier, voici quelles seraient, à mon avis, les diverses classes ou catégories entre lesquelles pourraient être répartis les titres et fonctions se rattachant à la  :

1° Catégorie des ouvriers, manœuvres, terrassiers, maçons, etc., chargés de la construction, de l'entretien et des réparations des tombeaux et de leurs dépendances. Cette catégorie comprendrait, à la base, les  (n° 11), et, au-dessus de ces simples ouvriers, leurs *réis* ou chefs, chargés de leur distribuer la besogne et de les surveiller dans l'exécution de leur tâche, les  (n° 2), les  (n° 6), les  (n° 7), les  (n° 15) et les  (n° 16). Je ne vois pas quelle distinction il convient d'établir entre les quatre titres , ,  et . Peut-être devrions-nous ranger aussi dans cette catégorie le  (n° 3), dont la signification est incertaine, et que Schiaparelli a traduit *capo dei manovali*⁽¹⁾.

2° Catégorie des artisans de toute nature, menuisiers, sculpteurs, peintres, graveurs, etc., d'un niveau déjà supérieur aux simples ouvriers de la première catégorie. Je rangerais ici les  (n° 9), les  (n° 12) et leurs chefs  (n° 13), enfin les , , etc. (nos 39 et 40).

3° Catégorie des administrateurs, économes ou intendants des domaines

⁽¹⁾ Cf. *Museo archeologico di Firenze*, vol. I, n° 1623, p. 359.

funéraires, scribes divers occupés à la rentrée des revenus, à l'exacte répartition des offrandes, au paiement et à la subsistance du personnel (Maspero) : ce seraient les agents portant les titres n^{os} 8 () et n^{os} 25 à 31.

4^o Catégorie des serviteurs et domestiques de toute espèce, nécessaires à l'entretien matériel de la personne des morts et attachés à leur culte, c'est-à-dire l'ensemble de la domesticité vivant dans le voisinage et pour le service du mort. Ce seraient les  (n^o 32), les  (n^{os} 33 et 34), les  (n^o 18), les  (n^o 35) et les  (n^o 36).

5^o Catégorie des agents préposés à la garde et à la police des tombes et de leurs dépendances. A cette catégorie appartiendraient les  (n^o 37) ou  (n^o 38) et les  (n^{os} 21 et 22).

6^o Catégorie des prêtres, officiants et personnages sacerdotaux de toute espèce, chargés d'assurer aux jours fixés la célébration des rites funéraires et des fêtes religieuses. Ce seraient les  (n^o 4), peut-être les  (n^o 19), les  (n^o 20) et les  et  avec leurs variétés encore mal définies (n^{os} 23 et 24).

7^o Il resterait enfin une dernière catégorie, dans laquelle on pourrait faire entrer tous les titres qui n'ont pu trouver place dans l'une des six autres : les  (n^o 1), les  (n^o 10), les  (n^o 19) (si ce mot ne doit pas être traduit par *chanteur*, mais par *loué, digne de louanges*), et les  (n^o 14), si c'est bien ainsi qu'on doit lire le titre du personnage de la stèle n^o 38 du Musée de Marseille (il se pourrait, d'ailleurs, que cette lecture fût à corriger en .

*
* *

Parmi tous ces agents, les plus fréquemment cités sur les monuments sont les  (n^{os} 32, 33 et 34 de la liste ci-dessus). Maspero a montré que c'étaient eux surtout qui nous étaient représentés sur les bas-reliefs ou les peintures des tombeaux où ils ont exercé leur fonction, et qu'ils y apparaissaient vêtus d'un costume spécial et coiffés aussi d'une coiffure qui leur est particulière⁽¹⁾. Nous possédons, en outre, quelques documents où nous les voyons dans

⁽¹⁾ Cf. *Recueil de travaux*, t. III, p. 111-113.

l'exercice de leur fonction, tel par exemple cet ostracon hiératique conservé au Musée de l'Université de Toronto (Canada), contenant une lettre adressée par un  [], dont le nom n'est malheureusement pas conservé, au vizir-gouverneur de Thèbes Khâï sous le règne de Ramsès II, pour le prier de faire distribuer aux ouvriers et artisans travaillant dans la nécropole les rations qui leur sont dues à titre de salaires ou de gages pour leur travail⁽¹⁾. Tel encore ce fragment de bas-relief du Musée du Caire, où le  [Amen]ema[*pit*](?) brûle des parfums devant quatre personnages défunts⁽²⁾.

Je voudrais donc dire maintenant quelques mots de ces , qui paraissent avoir exercé dans la confrérie de la  thébaine un rôle de premier plan. L'expression signifie, ainsi que l'ont montré Brugsch⁽³⁾ et Maspero, *celui qui écoute l'appel, celui qui obéit à l'appel*, c'est-à-dire *le domestique, le serviteur*, ou, suivant une interprétation plus relevée, *le chambellan*⁽⁴⁾. Le sens vague de cette appellation explique qu'il y ait eu diverses sortes de , les uns attachés au service de simples particuliers ou de hauts fonctionnaires d'ordres divers, les autres attachés au service du roi de son vivant, les autres servant un dieu, les autres enfin servant un roi défunt et divinisé. Les    , *serviteurs de la nécropole à l'occident de Thèbes*, n'étaient donc qu'une variété déterminée de ces serviteurs, variété la plus nombreuse peut-être, il est vrai.

Voici la liste des différentes espèces de *sotmou ôchou* qu'il m'a été permis de distinguer sur les monuments, en dehors de ceux qui se rattachent à la . M. Jules Baillet, dans son excellente étude sur *Les Noms de l'Esclave en égyptien*, a consacré une rubrique spéciale aux  ou  (cf. *Rec. de trav.*, XXIX, 1907, p. 9-11, n° 20), et je ne saurais mieux faire que de renvoyer le lecteur à ces trois pages, si riches en renseignements de toute

⁽¹⁾ Cf. *University of Toronto Series, Theban Ostraca* (1913), p. 16f, lettre n° 1, transcription, traduction et commentaire de A. H. Gardiner. — Les ouvriers de la nécropole correspondaient aussi directement avec le vizir-gouverneur de Thèbes, ainsi que le montre un autre ostracon hiératique de la même collection (cf. *op. cit.*, Appendix, p. 16 k-l-m, lettre n° 3 adressée par un certain Anhour-khâou au même vizir Khâï

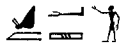
pour lui demander de lui envoyer ce dont il a besoin pour son travail de décoration des tombes).

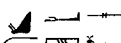
⁽²⁾ *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. IX, p. 57.

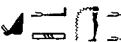
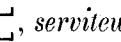
⁽³⁾ Cf. *Dictionn. hiérog.*, p. 1345.

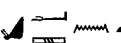
⁽⁴⁾ Le mot , pluriel , signifiait déjà sous le Moyen Empire *serviteur* (cf. SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, t. XXVIII, 1906, p. 170); mais l'expression composée  n'apparaît que sous la XVIII^e dynastie.

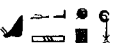
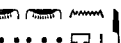
nature et en références bibliographiques. Il va sans dire que j'ai largement puisé à cette source. Bien que j'aie réussi à ajouter encore un peu de nouveau au précieux travail de M. J. Baillet, je ne saurais affirmer, toutefois, que la liste présentée ici soit absolument complète et définitive :

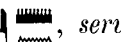
1.  et variantes orthographiques, en démotique  (cf. BRUGSCH, *A. Z.*, XXVI, 1888, p. 39) et  (roman de Satni, p. 3, lig. 1 et 2), sans autre détermination; ce titre est très fréquent à partir du Nouvel Empire;

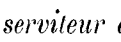
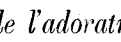
2.  , *serviteur au couteau*, c'est-à-dire celui qui avait la charge, dans un temple ou une nécropole, de tuer et de découper le bétail destiné aux offrandes religieuses et aux repas funéraires (cf. BRUGSCH, *op. cit.*, d'après de nombreux contrats de vente démotiques);

3.  , *serviteur nettoyant les mains* (cf. GARDINER et WEIGALL, *Topographical Catalogue of the Private Tombs at Thebes*, tombeau n° 176 : *servant clean of hands*);

4.  , *serviteur de la place pure* (stèle du Peel Park Museum à Manchester : MISS AMELIA EDWARDS, *Rec. de trav.*, t. X, 1888, p. 123, « *the attendant*⁽¹⁾ *in the Pure Place* »);

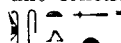
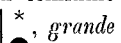
5.   , *premier serviteur pesant l'argent et l'or dans la maison d'Amon* (cf. GARDINER et WEIGALL, *op. cit.*, tombeau n° 18, à Drah Abou'l Neggah, et GAUTHIER, *Bull. de l'Inst. français d'archéol. orient. du Caire*, t. VI, p. 167);

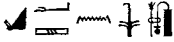
6.   , *serviteur du premier prophète d'Amon* (LEGRAIN, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, n° 88);

7.   , *serviteur de l'adoratrice du dieu (Amnérîtis)*, et non *domestique de l'étoile du dieu*, comme a traduit M. Legrain (cf. *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. X, p. 110-112)⁽²⁾.

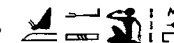
⁽¹⁾ On trouve déjà cette traduction *attendant* employée par Goodwin en 1874, dans sa traduction du papyrus Harris n° 500 (conte du Prince Prédestiné) : cf. *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, vol. III, p. 352, et

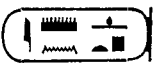
Records of the Past, vol. II, *Egyptian Texts*, p. 155-156.

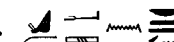
⁽²⁾ On connaît aussi une fonction féminine désignée par les mots  , *grande suivante* (dame de compagnie?) de l'adoratrice

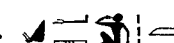
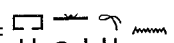
8. , *serviteur du scribe royal* (LEGRAIN, *Répertoire*, n° 305); cf. aussi DARESSY, *Rec. de trav.*, t. XV, 1893, p. 45 (stèle de Tell el-Amarna);

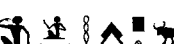
9. , *serviteur de la maison blanche* (ou *trésorerie*) : stèle n° 34052 du Musée du Caire (cf. LACAU, *Catal. génér.*, *Stèles du Nouvel Empire*);

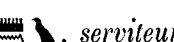
10.  et , *serviteur* (chambellan ?) *du pharaon* (cf. inscription du pylône de Louxor [combat de Ramsès II contre les Hittites] et statue n° 2297 du Musée de Berlin : ROEDER, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 7);

11.  , *serviteur d'Amenhotep I^{er}* (cf. J. BAILLET, *Rec. de trav.*, t. XXIX, 1907, p. 10);

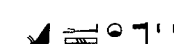
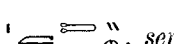
12. , *serviteur du roi* (LEGRAIN, *Répertoire*, n° 311; cf. aussi J. BAILLET, *op. cit.*, p. 10) : ce titre peut s'appliquer aussi bien à un roi vivant qu'à un des rois défunts objets d'un culte funéraire dans la nécropole de Thèbes;

13.  , *serviteur dans la double maison des archives du roi* (stèle de Munich, originaire de Memphis : cf. SPIEGELBERG, *Aegypt. Grabsteine und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen*, t. II, pl. XIV, n° 22);

14.   , *serviteur de l'Apis vivant* (stèle du Sérapéum au Louvre : DEVÉRIA, *Catal. Louvre*, p. 118, et SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, t. XXIII, 1901, p. 198);

15.  , *serviteur de Montou* (LEGRAIN, *Répertoire*, n° 38);

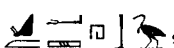
16.  et , *serviteur de Mout* (groupe n° 2302 du Musée de Berlin : ROEDER, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 44);

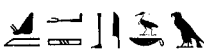
17.   , *serviteur de la grande Ennéade divine dans Thinis* (stèle d'Abydos au Musée de Marseille : MASPERO, *Rec. de trav.*, t. XIII, 1891, p. 119-120);

du dieu. Nous avons vu plus haut qu'il existait, d'autre part, à l'époque ramesside, une fonction

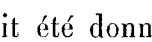
appelée  (cf. n° 35 de la liste dressée ci-dessus).

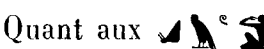
18. , *serviteur du double horizon* (époque de Thoutmôsis III : WEIGALL, *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. VII, 1906, p. 128).

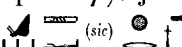
19. , *serviteur des ibis* (sacrés)

20. , *serviteur des faucons* (sacrés)

divers papyrus du Louvre (cf. J. BAILLET, *op. cit.*, p. 10), où sont aussi mentionnés des *sotmou-ôchou* des cynocéphales et des serpents sacrés.

21. , *serviteur de la grande place* (stèle de Strasbourg publiée par SPIEGELBERG et PÖRTNER, *Aegypt. Grabst. und Denkst. aus südd. Samml.*, t. I, p. 15, et pl. XIV, n° 26). J'avais d'abord cru à une mauvaise lecture des éditeurs, où  aurait été donné pour . Mais le titre  « *chief in the Great Place* », porté par le propriétaire du tombeau n° 8 (Deir el-Médineh) du *Topographical Catalogue* de MM. Gardiner et Weigall, montre qu'il existait bien réellement à Thèbes, sous le Nouvel Empire, une , distincte de la . Il se pourrait, du reste, fort bien que ces deux expressions fussent synonymes, *la grande place* par excellence étant pour un Égyptien d'alors l'endroit où il vivait, après la courte vie terrestre, l'éternelle vie des dieux immortels.

Quant aux  que M. Spiegelberg a rencontrés sur un papyrus hiératique de Leyde, col. III, l. 17 (cf. *Rec. de trav.*, t. XVII, 1895, p. 147), je ne sais trop ce qu'ils étaient au juste⁽¹⁾.

Le  (sic) , que M. Moret a cru voir sur une stèle du Musée Calvet à Avignon (cf. *Rec. de trav.*, t. XXXV, p. 53, et pl. VII, n° 2), n'existe pas. Le titre ne saurait, en effet, venir *après* le nom du personnage; il convient de lire, je pense, , c'est-à-dire le nom propre, sans titre, suivi de l'épithète fréquente *juste de voix devant le dieu grand*.

Tous ces exemples peuvent être ajoutés à ceux que Maspero avait déjà réunis

⁽¹⁾ Le même papyrus mentionne encore, à plusieurs reprises (col. IV, lig. 13, 30, et col. V, lig. 15) des ,

qui appartenait certainement au même service, et que M. Spiegelberg désigne du terme vague de *Dienstleute*.

*
* *

Je voudrais enfin faire observer que je ne suis pas du tout convaincu que le titre  ait été, ainsi que l'ont pensé Maspero⁽¹⁾ et, d'après lui, M. J. Baillet⁽²⁾, porté par une femme. L'unique exemple cité par ces deux savants à l'appui de leur opinion n'est pas probant. Il s'agit de la stèle n° 166 du British Museum, provenant de l'ancienne collection Salt et dont Lieblein⁽³⁾ a publié les titres et les noms propres. Parmi les personnages de cette stèle, on voit, au n° 11 de Lieblein et tout à la fin de la liste,     ^(sic)                                                 